



# Les fleurs de la Clarée

## Du 19 au 25 juillet 2025

## Samedi 19 juillet 2025

Départ d'Ambert à 8h

Arrivée à Névache 17h

Visite de Briançon avant l'installation au refuge les Mélezets

## Dimanche 20 juillet 2025

Au départ du refuge de Laval 9h30

Rando en passant par le refuge des Drayères lac rond et lac long

13 km 889m D+



## Lundi 21 juillet 2025

Rando surprise avec REMI ou MARIE accompagnateurs en montagne

## Mardi 22 juillet 2025

Au départ de Fontcouverte

Un aller retour jusqu'au pic du lac blanc avec 4 randos

1. Lac de l'aramon 7 km 500mD+
2. Lac du serpent 9 km 600mD+
3. Pas du lac blanc 14 km 1070 m D+
4. Pic du lac blanc 14.5 km 1091 m D+



## Mercredi 23 juillet 2025

Au départ de Fontcouverte  
Rando en passant par le col du Char-  
donnet



## Jeudi 24 juillet 2025

Au départ du refuge de buffère  
Rando en passant par le grand Area  
15 km 1201 m D+



## Vendredi 25 juillet 2025

Départ de Névache à 8h  
Montée au sommet du Porel avec le télécabine  
Ballade au sommet  
Retour vers Ambert à 14h

## Marie



Elle aime la vie, le bien être, l'exploration, la contemplation. Elle a un petit faible pour la botanique et surtout la cueillette de plantes comestibles. Installée dans le Vercors pour débiter sa formation elle y a arpenté les chemins et découvert une végétation luxuriante. Dans ses randonnées elle vous guide et vous fait entrer dans le monde enchanteur de la nature, la marche en pleine conscience, les plantes comestibles et médicinales. Praticienne Naturopathe, elle aspire à lier marche et bien être.

# ou bien

## Rémi



Amoureux des grands espaces sauvages, aime cultiver le moment présent. Il a parcouru des centaines de kilomètres à pieds en Nouvelle Zélande, il a aussi vécu une expérience inoubliable en Laponie et pratique la montagne sous toutes ses formes à titre personnel. Il vous guidera dans les grands espaces, les itinéraires peu pratiqués où l'on rencontre la faune sauvage. Dans des randonnées engagées sportivement ou pour des circuits plus accessibles, il vous fera partager un moment de bonheur et de bonne humeur.

# TARIF DU SEJOUR 599 euros

## **Le tarif comprends:**

- ⇒ La demi pension en auberge du samedi au jeudi 6 nuits
- ⇒ L'accompagnement par un animateur de la FFRP
- ⇒ Le pique nique du lundi au jeudi
- ⇒ 1 jours en accompagnement par des AMM Marie ou Rémi

## **Le tarif ne comprends pas:**

- ⇒ Les boissons
- ⇒ Les dépenses personnelles
- ⇒ Les nuitées supplémentaires
- ⇒ Les déplacements jusqu'à Névache
- ⇒ Le coût du transport par la navette s'il y a lieu

**L'animateur se réserve  
le droit de modifier  
les itinéraires en regard  
des conditions météo .**

Saint-Victor sur Arlanc le 10/09/2024

# LES FLEURS DE LA CLAREE

Séjour de randonnées en étoile de 8 jours et 7 nuits

du samedi 19 JUILLET 2025 au samedi 26 juillet 2025

Immatriculation Tourisme FR.....

La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2024/2025 avec assurance RC ou plus. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence 2024/2025 avec assurance RC ou plus, ou d'un titulaire du « Pass-Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.

Programme détaillé en annexe.

Les participants sont attendus au parking l'auberge les Mélezets le samedi à 13h

2 types de randonnées vous sont proposées ;

**Une rando à rythme normal pour randonneurs aguerris** ((entre 14 et 20 km et 300 à 500 m de dénivelé+).

**Une rando douce (rythme modéré)** (entre 8 et 12 km et 176 m à 300 m de dénivelé+).

Elles se déroulent en partie sur des sentiers et chemins

Chaussures adaptées à la marche

Organisateurs et responsables du séjour : Michel Jean-Marie

Accompagnateurs ;

J.M. Michel (brevet fédéral)

Rémi et Marie AMM DE

Nombre de participants : 8 au minimum avec 2 voitures, 14 au maximum avec 5 voitures.

Déplacements : voitures personnelles avec covoiturage :

Hébergement au Gîte auberge les Mélezets

D'autres structures d'hébergement équivalentes peuvent être proposées en cas de nécessité.  
de primes d'assurances facultatives.

**TARIF du séjour PAR PERSONNE en chambre double (linge de lit et toilette fournis)  
prix ferme et définitif non révisable). 599 €**

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

### Ce tarif comprend :

La chambre + le repas du soir Les petits-déjeuners  
Linge de lit et toilette  
Les frais de dossier et d'immatriculation tourisme .  
La garantie assistance-rapatriement, incluse avec votre licence.  
Les taxes de séjour

### Ce tarif ne comprend pas :

Le covoiturage Ambert - Buoux environ **900 km comprenant aller - retour** + péage le cas échéant

**trajets sur place soit 40 km**, à régler directement à votre chauffeur.

Les pique-niques du midi.

Les dépenses personnelles (boissons consommées au bar ou ailleurs, etc.).

Les pourboires.

Les assurances facultatives (annulation-interruption, bagages).

**Tout ce qui n'est pas mentionné comme « compris ».**

### Inscription et conditions de paiement :

**Les personnes intéressées sont invitées à indiquer leur désir**

**de chambre individuelle (supplément de prix). 120 euros**

**Attention : le nombre de chambres individuelles est limité.**

Suivant le nombre de préinscrits, la décision, de réaliser ou non ce séjour, sera prise au 15 novembre 2024.

En cas d'annulation, le remboursement de la pré-inscription sera effectué par l'Association.

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 15 octobre 2024 auprès des organisateurs et est effective à réception du chèque d'arrhes non remboursable, à l'ordre des « **Randonneurs du Plateau Casadéen** » d'un montant de **200 € / personne**, accompagné du bulletin d'inscription et de l'assurance annulation facultative datés et signés de la même date, ainsi que du chèque correspondant.

Envoi des imprimés (bulletin d'inscription, assurance annulation le cas échéant et chèque) à :

JM MICHEL Tél : 006 47 52 37 03 Mail : rando43000@gmail.com

Adresse postale : MICHEL Jean marie 15 rue Jean Marotte 63220 Arlanc

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

## Assurances facultatives :

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi.

## Frais de résolution ou d'annulation de l'inscription :

**Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :**

- Annulation faite 3 mois avant la date du départ : restitution des sommes versées
- Annulation faite entre le 3ème et le 2ème mois avant la date du départ : restitution des sommes versées  
avec une retenue de 100 € pour frais de dossier.
- Annulation postérieure à un mois : retenue de 100% du montant total du séjour.

## Cession du séjour :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence

FFRandonnée valide ou d'un Pass-Rando-Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

**Les frais de dossiers (EIT et UEIT) et d'assurances ne sont pas remboursés en aucune manière dans tous les cas de figures.**

## Dispositions concernant les déplacements :

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité pour viser à constituer des équipes de 3 à 4 personnes par véhicule.

Chaque équipage constitué gèrera la contribution de chacun au frais du déplacement.

## Divers :

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées. Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051